Pourquoi adhérer ?

La FFPP ne peut exister et agir sans l'engagement et la disponibilité de tous ceux qui s'impliquent avec elle. Défendre la profession a un coût. Les cotisations permettent de contribuer à la professionnalisation du siège, assurer les déplacements des bénévoles les plus engagés dans la diversité de leurs missions en France et en Europe, assurer le dynamisme du site de la fédération, diffuser de la documentation, assurer le fonctionnement de la CNCDP (Commission Nationale Consultative de la Déontologie des Psychologues).

Dès votre adhésion, vous devenez membre de l'association et vous obtenez la possibilité de vous engager dans les groupes de travail et de rejoindre un bureau régional ou une association membre. Cela vous permet de rencontrer vos pairs, d'échanger avec eux, de lutter contre l'isolement, d'asseoir votre légitimité dans l'institution et d'acquérir le soutien d'une communauté professionnelle. Vous avez également la possibilité de vous référencer sur notre annuaire des psychologues adhérents sur notre site. Devenir membre, c'est participer activement en fonction de vos envies, vos compétences et votre disponibilité, à la dynamique fédérative.

Fédération française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)
71, avenue Edouard Vaillant - 92 774 Boulogne Billancourt Cédex
09 86 47 16 17 (numéro non surtaxé)
siege@ffpp.net
ffpp.net

Le bulletin Fédérer

Le bulletin d'informations des psychologues et de la psychologie. Retrouvez régulièrement pas moins d'une quarantaine de pages sur l'actualité de la profession en France et en Europe.

Un forum actif

Un espace de partage et de publication ouvert à tous (emploi, annonces) et des espaces privés dédiés aux psychologues et étudiants en psychologie (niveau Master)

Un site

Retrouvez nos communiqués, les évènements (colloques et temps fort de la fédération), les actualités nationales et en région, notre annuaire, etc.

ffpp
Fédération Française des Psychologues et de Psychologie

efpa
European Federation of Psychologists' Associations

Fédérons-nous pour un titre unique et des pratiques au singulier.
Engageons-nous pour une Psychologie plurielle.

Crée en 2003, dans une dynamique fédérative pour la profession et la discipline, la FFPP rassemble praticiens et universitaires qui choisissent de réfléchir et d'œuvrer ensemble pour donner à la psychologie une visibilité, une cohérence et une représentativité sociale qui doivent encore se renforcer.

De la conception des programmes universitaires à celle des pratiques professionnelles, de l'organisation de la formation continue aux conditions du marché de l'emploi, des concertations et négociations avec les instances tutélaires aux interventions médiatiques, des textes de lois aux applications pratiques et à la déontologie, les psychologues veulent être responsables de leur discipline et impliqués dans ce qui les concerne directement.

ffpp

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie

Notre projet

- Se reconnaître ensemble comme professionnels au service d'une même Science humaine, riche et complexe, dans les fondamentaux communs et indissociables dont le Code de déontologie est la clé de voûte (cf. Onglet Déontologie du site) ;
- Rassembler les psychologues à titre individuel et réunir les associations et les organisations, dans la reconnaissance et la diversité des pratiques, de la multiplicité des méthodes, de la pluralité des modèles de référence et des spécificités des champs d'exercice.

Nos objectifs

- Œuvrer collectivement, psychologues praticiens et enseignants-chercheurs, à la défense de la Psychologie ;
- Contribuer à une structuration identitaire affirmée et visible pour la profession et la discipline ;
- Faire de nos spécificités une richesse pour la profession ;
- Défendre la déontologie de notre profession ;
- Promouvoir la qualification et l'excellence de la discipline ;
- Échanger et débattre avec nos partenaires associatifs ;
- Lutter contre les mésusages de la psychologie ;
- Protéger le Titre unique.

Nos actions

- Participation aux actions publiques et médiatiques pour défendre la dimension psychologique ;
- Veille, réflexion et actions sur les grands enjeux de la profession : formation initiale, textes de loi nationaux et européens ;
- Rencontres avec les Ministères pour les prises de décisions relatives à la profession et son évolution ;
- Groupes thématiques : lieux de débats collectifs sur les grands dossiers de la profession (déontologie, structuration professionnelle, FPH, éducation, santé au travail, enfance, gérontologie, etc.) ;
- Coordinations régionales : organisation de manifestation locales, mises en lien de collègues, débats sur les enjeux nationaux ;
- Publication de la revue Fédérer et des lettres d'informations envoyées à l'ensemble de la communauté professionnelle, abordant les sujets actuels sur la profession ;
- Formation professionnelle, par et pour les psychologues (cf. onglet formation sur le site) ;
- Journées d'études nationales autour de grandes thématiques ;
- Rendez-vous praticiens/enseignants-chercheurs, tous les 2 ans, dans le cadre d'un colloque national, les Entretiens francophones de la psychologie ;
- Groupes d'intervision, de supervision, ainsi que des groupes de supervision à destination des jeunes diplômés, via les coordinations régionales ;
- Echanges et rassemblements inter-organisationnels, avec nos partenaires associatifs et syndicaux pour parler d'une voie commune face aux interlocuteurs décisionnaires ;
- Défense de la position française en Europe, au sein de l'EFPA (European Federation of Psychologists Association www.efpa.eu), où la FFPP représente la France ;
- Soutien de la déontologie de la profession : financement de la Commission nationale consultative de déontologie des psychologues. (CNCDP www.cncdp.fr) ;
- Actions spécifiques pour les étudiants en psychologie : participation aux journées d'étude, aide à la création d'un réseau professionnel.

ffpp.net